



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 6 décembre 2010

L'EFFICACITÉ DES INITIATIVES POUR LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES EST DIFFICILE À DÉTERMINER, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Dans son *Rapport annuel 2010*, diffusé aujourd'hui, le vérificateur général Jim McCarter révèle que le ministère de l'Éducation affecte environ 50 millions de dollars par an à des initiatives de sécurité dans les écoles, mais qu'il ne recueille pas l'information requise pour déterminer si ces initiatives ont un impact sur le comportement des élèves.

« Le Ministère ne sait pas si les millions de dollars qu'il dépense aident à réduire les agressions physiques et psychologiques dans nos écoles », a déclaré M. McCarter aujourd'hui. Il a toutefois ajouté qu'au moment de la vérification, le Ministère procédait à l'embauche d'un consultant qui sera chargé d'élaborer des indicateurs de rendement.

La sécurité des élèves est un enjeu clé en Ontario. Un sondage effectué en 2009 par le Centre de toxicomanie et de santé mentale auprès d'élèves de la 7^e à la 12^e année révélait que près d'un élève sur trois avait été victime d'intimidation à l'école, qu'environ 25 % des élèves avaient intimidé d'autres élèves à l'école, et que 10 % avaient commis une agression.

Le vérificateur général a notamment constaté ce qui suit :

- Plus de la moitié des 34 millions de dollars affectés aux initiatives axées sur les élèves à risque élevé, dont ceux qui ont été suspendus ou renvoyés, a été distribuée aux conseils scolaires en fonction de leur effectif total plutôt que du nombre réel d'élèves ayant besoin d'aide. Le pourcentage d'élèves suspendus dans chaque conseil scolaire variant entre 1 % et 11 %, cette approche de financement pourrait ne pas répondre aux besoins respectifs des conseils.
- Il reste du travail à faire pour encourager les élèves à signaler les incidents graves liés à la sécurité dans les écoles. Dans leurs réponses au sondage réalisé en 2009, environ 7 % des élèves disaient avoir été menacés ou blessés au moyen d'une arme sur les lieux de l'école. En général, les élèves qui commettent de telles infractions sont automatiquement suspendus ou renvoyés. Les données du Ministère indiquent toutefois qu'au total, moins de 1 % des élèves ontariens avaient été suspendus ou renvoyés au cours de l'année scolaire 2007-2008.

-30-

Renseignements :
Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joël Ruimy
Communications
(416) 327-2336